



Pétition

à Monsieur le Président
de la République.

La protection de l'enfance est en danger. Nous avons le devoir d'agir !

Aujourd'hui, ni la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ni les lois des 5 mars 2007 ou 14 mars 2016 ne garantissent plus à l'enfant le droit à l'instruction, à l'éducation, à la culture, à la protection, à l'adoption et à la liberté d'expression. Ce double niveau de protection se heurte, depuis plusieurs années en France, à une conception répressive de l'action éducative, de l'approche de l'enfant et de sa famille, à une idéologie sécuritaire qui porte atteinte tous les jours un peu plus aux droits de l'enfant. Nous avons le devoir d'agir ! **Nous exigeons l'arrêt immédiat de la politique sécuritaire, le retrait du projet de loi du 7 mai 2019 relative aux conditions d'accès au « contrat jeune majeur », les moyens indispensables à une politique de protection de l'enfance en matière d'éducation, de protection maternelle et infantile, d'action sociale et médico-sociale.**

Nom/Prénom	Qualité	Département	Signature

Nom/Prénom	Qualité	Département	Signature